

Date 23/06/1992



Spécial
COMMISSION
BRUXELLES

**DIRECTION GENERALE DU PERSONNEL ET DE
L'ADMINISTRATION**

Direction "Droits et Obligations" IX-B

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES AU PERSONNEL

ACTION PILOTE - ANTENNES A BEAULIEU - JUIN 1992

RAPPEL



Un médecin se tient à la disposition du personnel les mercredis et vendredis de 11 à 12 heures au Beaulieu I bureau -1/215. Tél. 9 4433

Une infirmière est présente les mercredis de 16h15 à 17h00, et les vendredis de 15 à 16 heures dans le même Beaulieu I, bureau -1/215. Tél. 9 4433

Un rendez-vous peut également être obtenu à la centrale de rendez-vous, téléphone 5 2764.



Avances sur frais de missions.

Une antenne du bureau de missions est installée dans le complexe Beaulieu. Cette antenne réceptionne les décomptes et assume un rôle de renseignement bancaire peut être obtenue.

Beaulieu I, bureau 0/125, tél. 9 4431



Caisse Maladie et Accidents

Un représentant de la "Caisse Maladie" est présent tous les mardis de 14 à 17h30. Cette antenne réceptionne les décomptes et assume un rôle de renseignement général et d'aiguillage dans le service.

Beaulieu I, bureau 0/124. Tél. 9 4432



Bureau d'accueil

Un service "**consultation juridique**", par M[®] Luc LETHE, se déroule tous les mardis de 9 à 12 heures dans le bureau Beaulieu I, bureau 0/124. Tél. 9 4432

Mme G. Catalan, prend en charge tes **réservations "spectacles"** et un aiguillage général vers les services de la direction tous les jeudis de 12 à 16 heures à Beaulieu I, bureau 0/124. Tél. 9 4432

La présente Action pilote devra permettre d'évaluer la portée de ce type de démarche "déconcentrée". Les conclusions en seront ensuite tirées. Toutes suggestions peuvent être adressées, de préférence par écrit, à la Direction Générale du Personnel et de l'Administration, à l'attention de M. A. Hasson, bureau ORBN 06^&.